

Un catholique, professeur de catholicisme, viré de son université pour avoir exprimé la doctrine catholique...

Author : Rédaction RC

Categories : [Cathophobia](#)

Date : 12 juillet 2010

On n'arrête pas le progrès... Le cas serait à se taper les cuisses si celui qui en est la cause ne venait pas d'être viré

de la **University of Illinois** d'Urbana (Illinois) et, pour faire bonne mesure, du boulot qu'il assumait pour le diocèse de Peoria (Illinois). Voici les faits.

Ken Howell, un catholique, a été recruté en 1998 par le **St. John's Catholic Newman Center** de Champaign-Urbana (Illinois), un organisme qui dépend du diocèse de

Peoria, pour y enseigner les principes de la foi catholique. En 2000, le directeur de ce centre, Monseigneur **Stuart W. Swetland**, annonce à **Ken Howell** qu'il a

réussi à la faire engager par le **Département des Religions** de la **University of Illinois** pour y enseigner la doctrine catholique. Au printemps de cette année,

Howell donna deux cours magistraux à ses étudiants : l'un sur l'explication de la loi morale naturelle, l'autre sur les questions controversées relatives à la loi morale. Ce dernier cours provoqua quelques réactions violentes de la part de certains étudiants. Pour mieux leur faire comprendre les enjeux du débat, le professeur adressa aux étudiants un courriel

privé leur expliquant ce qui oppose l'utilitarisme (considéré dans son sens le plus ordinaire) et la loi morale naturelle. Il tenta de leur y expliquer que, selon l'utilitarisme, les actes charnels de nature homosexuelle ne sont pas considérés comme immoraux, alors qu'ils le sont selon la loi naturelle, du fait que la loi morale naturelle, contrairement à l'utilitarisme, porte des jugements moraux sur la base des actes eux-mêmes.

Cette leçon de doctrine morale catholique – je rappelle que ce professeur est dans cette université pour enseigner la doctrine catholique... – n'a pas plu à un étudiant qui y a vu une discrimination insupportable – on appelle cela un « **hate speech** » aux États-Unis – quant aux pratiques sexuelles, a dénoncé le professeur au doyen lequel a congédié de cette université d'État, sans autre forme de procès ce professeur lequel, pour faire bonne mesure, a aussi été congédié de son poste d'enseignant au **St. John's Catholic Newman Center**.

L'affaire est prise très au sérieux par les mouvements catholiques orthodoxes et par l'**Alliance Defense Fund** qui entend défendre **Howell** devant les tribunaux pour violation de ses libertés académiques... Encore une affaire à suivre.

